

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Mardi 29 janvier 2019

17H30 début de l'AG

Présents :

Président : 0
Professeurs EPS : Mrs DE LAZZER, SESBOUE
Parents d'élèves : 0
Elèves : 21 Cf listing joint

Excusés :

absent excusé
M. VOIRIN
1

Secrétaire de séance

M ; DE LAZZER

ORDRE DU JOUR :

- I) RAPPORT D'ACTIVITE DES SECTIONS
- II) BILAN FINANCIER
- III) PROPOSITION DE BUDGET PREVISIONNEL
- IV) VOTE DU BILAN ET DU BUDGET PREVISIONNEL
- V) CANDIDATURES A L'ELECTION AU BUREAU
- VI) ELECTION DU BUREAU
- VII) QUESTIONS DIVERSES
- VIII) ANNEXES

I) RAPPORT D'ACTIVITE DES SECTIONS: *les bilans complets sont en annexe*

Ce qu'il faut retenir :

Section Tennis de table : M. VOIRIN

23 dont 11 BG, 1BF, 10 MG. Et 1 MF. 6 élèves assidus par séance, 5 à 6 plus disparates. Majorité de garçons, avec plus de minimes. 2 filles, pas souvent présentes.

compétition : 11 élèves ont participé surtout en individuel (district et départemental quand qualifiés) district partie 1 → 5 élèves qualifiés en finale district
8 élèves en 4 X 2, pas qualifiés.

Bilan assez satisfaisant malgré tout : minimes et benjamins toujours en équilibre, de bons résultats (2nd place au 4X2 district, qualification en finale départementale pour 1 benjamin qui finira 2⁶ème et 1 minime garçon qui finira 2nd = Vice-champion départemental), bon investissement des assidus, mais aucune compétition par équipe car pas de fille volontaire ou présente à ce moment là

Perspective : *essayer d'avoir des filles et assidues pour les intégrer dans les compétitions par équipe (mixité obligatoire), développer la formation des JO.*

Section natation : M. VOIRIN

14 inscrits : 3 BF, 8 BG, et 3 MG. Seulement 12 ont pratiqué et 6 de manière relativement assidue pas assez d'assiduité, (toujours ce pb de ceux qui prennent une carte et ne viennent plus jamais (= déficit pour l'AS)).

Pb de continuité des séances, car je m'occupais aussi de l'AS Tdt et encadrais aussi les déplacements pour les cross Départemental et Académique)

Pas de résultats probants, sauf la 3^{ème} place en DOS CRAWLE pour 1 benjamin en challenge district, des compétitions pas assez suivies & une compétition non-faite faute de nageurs suffisants, donc bilan encore négatif cette année.

Perspective : *une section qui se délite qui sera donc malheureusement fermée à la rentrée prochaine, pour pouvoir mieux se concentrer sur la section TT qui fonctionne*

Section Basket-ball : M. De LAZZER

3^{ème} année de vie, effectif tjrs assez important (34 élèves) : 14 BG, 10 BF, 0 MG (par choix, pour permettre un meilleur suivi des équipes) 9 MF 1CF

fréquentation en baisse (18), peu d'assiduité aux entraînements surtout des filles.

Equipe BF 3ème en finale district, 2nde en 1/2 finale du challenge départemental, 3ème en finale du challenge départemental
Des participation aux différents championnats district pour les autres équipes sans résultats probants.

Perspective : Stabiliser les effectifs, en BF et MF, centrer la pratique sur le versant compétitif, en limitant l'inscription des équipes (à voir à la rentrée lesquelles). Participer à la formation des JO BB

Section voile : M. SESBOUE

10 à 15 élèves présents en moyenne (surtout ceux de la section), avec des effectifs de : 5 BG, 5 BF, 6 MG et 5 MF. (21 au total).

Organisation de 2 compétitions (champ° d'automne et champ° académique),

3 JO acad formés et 1 JO National.

Titre de champion académique et 3ième au **CHAMPIONNAT DE FRANCE avec une équipe considérablement rajeunie !!!**

Perspective : Suite à la réorganisation des horaires de section VOILE, ré-augmenter les effectifs de l'A.S., maintenir le niveau autant que faire ce peut, malgré le renouvellement des effectifs. Garder les titres académiques, former de nouveaux JO

II) BILAN FINANCIER :

Charges : 7346,37 euro cette année contre 9298,55 euro l'année dernière.

Produits : 5895,50 euro cette année contre 8834,16 euro l'année dernière.

Soit bilan comptable de - 1 450,87 euro cette année contre - 464,39 euro l'année dernière

Explications :

LES CHARGES :

- les dépenses en matériels et fournitures ont augmenté (+ 500 euro environ) car cette année était celle où l'on devait acheté une table de TT, selon la convention multi-partite d'utilisation des installations (CTTE, Mairie et AS POMPIDOU) ; convention qu'il faudrait renégocier, car il nous semble que seules l'AS TT et la Retraite Sportive y participent. Le renouvellement des raquettes en TT, l'achat de nouveaux ballons en BB, de chasubles ou de tenues de BB pour les compétitions, l'achat de matériel pour l'AS voile, participent de cette augmentation.
- assurance, affiliation et contrat UNSS restent un poste très important(environ 2200 euro).
- fin d'achat des cartes de natation pour les élèves de l'AS natation, car cette section de l'AS a fermé, ce qui fait une économie d'environ 740 euro
- les dépenses exceptionnelles diminuent, car cette année le championnat de France de voile a eu lieu en Ile de France, diminuant drastiquement la participation financière de l'AS aux frais et l'amortissement de l'achat des t-shirt de l'an passé se déroule encore cette année (zéro euro de dépenses). Pas d'échanges de chèques cette année. Donc, pour ce poste, on économise environ 2600 euro

LES PRODUITS :

- les subventions reçues sont légèrement moindres tant par le CD95 que par le FSE pour le championnat de France de Voile (normal, car cela se déroulait en Ile De France, donc moins de frais)
- Il y a une baisse de 900 euro environ dans les produits d'adhésion, car il y a eu une perte d'effectifs notamment dans l'AS voile (passée de 51 à 21, en raison de la diminution des créneaux de la Section Voile sur l'année 2017-2018, car chaque membre de la section a pour obligation d'être inscrit à l'AS voile), d'où un sérieux manque à gagner.
- moins de participations des familles au championnat de France de voile, car les participants retournaient chez eux (pas de frais de logement et de pension), baisse de la participation de l'unss France pour le championnat de France, pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment. Pas d'échanges de chèques cette année, donc une entrée importante de moins à signaler. Nous avons aussi une forte baisse de la participation de l'unss départemental au frais de transport(-1000 euro environ), car ceux-ci ont été bien entendus moindres, pour toujours les mêmes raisons.

III) Proposition de budget prévisionnel pour 2018-2019:

Nous allons partir sur un budget prévu assez proche de celui de l'an dernier à savoir 5995,00 contre 5620 euro l'an dernier, tant en charges qu'en produits,

Explications du budget :

Les Charges :

- Nous budgétisons 1600 euro en achat contre 1557 l'an dernier (dépenses réelles des achats 2249), car nous n'aurons pas de table de TT à acheter cette année. Cela permettra de renouveler du petit et moyen matériel, de bonne qualité.
- nous jouons la stabilité en ce qui concerne les services extérieurs (assurance et contrat et affiliation UNSS), soit 2275 euro
- Idem pour les autres services extérieurs (service bancaire, rejet de chèque) avec 170 euro prévus contre 150 l'an dernier
- Plus de dépense de gestion courante de type carte de natation, car il n'y a plus de section d'AS natation.
- augmentation des charges exceptionnelles , car le championnat de France se déroulera cette année en Bretagne, donc engendrera des frais en plus par rapport à l'an dernier. De plus nous prévoyons de réaliser à nouveau cette année une sortie pour les adhérents de l'AS, prise en charge en très grande partie par l'AS.

Les Produits :

- Moins de subvention CD95 et FSE, car ça a été le cas dans les comptes réalisés, les budgets de ces deux entités étant moindres.
- Une augmentation des adhésions (autres produits de gestion courante), car nous prévoyons une ré-augmentation des effectifs notamment en AS VOILE
- un équilibre relatif pour les produits exceptionnels (1070 cette année pour 1220 l'an dernier), par

IV) VOTES :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| -Comptes 2017-2018 : | Approuvés à l'unanimité |
| -Budget prévisionnel 2018-2019 : | Approuvé à l'unanimité |

V) Candidatures à l'élection au bureau :

Poste de président de l'AS de droit à M. DERRIEN, chef d'établissement.

- | | |
|--|---------------------------|
| Se re-présente au poste de Trésorier de l'AS : | -Mr VOIRIN, professeur |
| Se présente au poste de secrétaire de l'AS : | -Mr DE LAZZER, professeur |
| se présente en tant que TRESORIER ADJOINT de l'A.S. : | -ACHILLE Aliou, élève |
| se présente(nt) comme membre(s) du bureau sans affectation : | -NDIAYE Tidjane - |

VI) ELECTIONS DU BUREAU :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| Trésorier de l'AS : | -Mr VOIRIN., élu à l'unanimité. |
| Tésorier adjoint de l'A.S. : | -ACHILLE Aliou élu 22 P, 1 A, 0 C |
| Secrétaire de l'AS : | -Mr De LAZZER, élu à l'unanimité. |
| Membre(s) du bureau sans affectation : | -NDIAYE Tidjane, élu à l'unanimité - |

VII) Questions diverses :

-Y'aura-t-il une sortie de fin d'année de l'A.S. , ? La réponse est dans le budget prévisionnel, on en a budgétisé une, elle devrait donc bien se faire. Nous allons nous concerter avec l'ensemble des membres du bureau pour déterminer quoi et quand

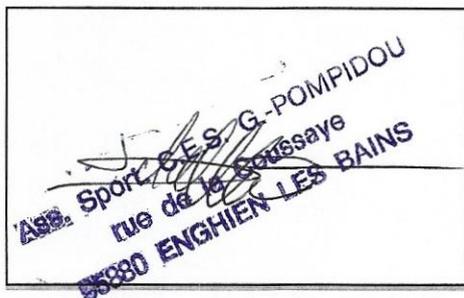
-

-

N'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à : 18h05

Le secrétaire de séance : M. DE LAZZER

Le président de l'A.S.



VII) ANNEXES :

Cf documents joints (les BILAN DES AS et le Listing)

